



Compte rendu du Conseil d'établissement 2023-2024

Date : Lundi 22 avril 2024
 Heure : 17 h
 Lieu : CSM - Salle de conférence 204

1. Ouverture de la séance. Présences, vérification du quorum.

Présences :

Membres	Présent	Absent
Pierre-Alexandre Bachand, enseignant		✓
Julie Gallant, enseignante	✓	
Christine Dupuis, enseignante, substitut 1		✓
Valérie Delisle, enseignante, substitut 2	✓	
Michel Lesage, membre entreprise de la région		✓
Michel Levasseur, soutien manuel	✓	
Annie Lapointe, soutien administratif, substitut 1		✓
Francis Perron, membre socioéconomique et communautaire	✓	
Nawel Amokrane, membre socioéconomique et communautaire	✓	
Steeve Breton, membre entreprise	✓	
Chandler Doyon, étudiant	✓	
Danny Savard, étudiant		✓
Sabri Mouhibboudine Liwanzi, étudiante, substitut 1	✓	
Julie Pinard, directrice	✓	

2. Adoption de l'ordre du jour

Résolution CE-2024-04-22.01

Il est proposé par Chandler Doyon et appuyé par Steeve Breton d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal du 22 janvier 2024.

Résolution CE-2024-04-22.02

Il est proposé par Nawel Amokrane et appuyé par Valérie Delisle d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

a) Affaires découlant du procès-verbal

4. Période de questions du public

Ne s'applique pas

Nous procédons à un tour de table pour nous présenter à Sabri Mouhibboudine Liwanzi, qui est nouveau comme membre étudiant substitut 1 au conseil d'établissement.

5. Exercice de consultation du conseil d'établissement sur les critères de sélection de la direction d'établissement.

- Ce processus est effectué annuellement. C'est un sondage en ligne et c'est Francis qui le complètera. Francis nous consulte et nous remet le guide de référence intitulé « profil de compétences des gestionnaires » pour que nous puissions définir nos recommandations.
- Julie Pinard a quitté la rencontre (de 17 h 40 à 18 h 05) pour nous permettre de nommer les compétences que nous jugeons prioritaires pour la sélection d'un prochain gestionnaire à l'éducation des adultes à Sherbrooke.

6. Rencontre des présidentes et présidents des conseils d'établissements du CSSRS.

- Cette rencontre avait comme objectif de présenter les nouvelles modalités prévues lors du conseil d'établissement.
 1. Les documents utilisés lors du conseil d'établissement doivent être envoyés 7 jours avant celui-ci.
 2. Tous les nouveaux membres doivent obligatoirement consulter les capsules informatives sur le site internet du CSSRS.

Lors de cette rencontre, l'accent a été mis sur ces deux éléments. Beaucoup de questions étaient en lien avec le secteur primaire et secondaire. Le fonctionnement est différent en FGA. Lors de cette rencontre en ligne, 50 personnes environ étaient présentes.

7. Projet éducatif (à adopter)

Résolution CE-2024-04-22.03

Ce processus a débuté l'an dernier. C'est un processus qui s'est fait par étape :

- Consultation à l'interne de tout le personnel
- Consultation au conseil d'école
- Consultation au conseil d'établissement
- Retour sur la consultation
- Comité de pilotage (pour y apporter les correctifs nécessaires)
- Produit final

Les objectifs seront travaillés sous forme de plan d'action. Pour chaque objectif, il y aura des indicateurs et pour chaque indicateur, des cibles concrètes à atteindre.

Julie Pinard nous présente le document du PEVR 2023-2027 à ce jour.

Données d'analyse : En train de chercher à uniformiser les données.

- Réussite : Diplomation et/ou atteinte de l'objectif fixé
- Persévérance : Continue plus longtemps que le temps prévu.

Les critères doivent être bien définis.

Les objectifs du Centre Saint-Michel doivent se coller aux orientations du PEVR du CSSRS.

Julie Pinard nous présente en détail chacun des objectifs, indicateurs et cibles et nous informe qu'un suivi sera fait annuellement.

Il est proposé par Chandler Doyon et appuyé par Michel Levasseur d'adopter le projet éducatif tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

8. Frais de scolarité (à approuver)

Résolution CE-2024-04-22.04

Le document de travail nous est présenté. L'annulation des frais de scolarité à partir de l'année scolaire 2024-2025 occasionnera une perte de 90 000 \$ pour le Centre.

La location de cahiers d'exercices ne sera pas couverte par la gratuité scolaire. En ce qui concerne l'éducation populaire, l'examen Bright language sera augmenté au coût réel, soit 85 \$.

Jusqu'au 30 juin 2024, les frais actuels sont en vigueur.

Il est proposé par Francis Perron et appuyé par Nawel Amokrane d'adopter les frais de scolarité tels que présentés.

Adopté à l'unanimité.

9. Présentation document des rôles et responsabilités (voir document services d'accompagnement des élèves)

3 grands pôles :

- Accompagnement des élèves
- Soutien pédagogique
- Sphère psychosociale

Présentation du RAI (réponse à l'intervention)

Chacun joue son rôle en fonction de sa responsabilité. La partie verte du triangle correspond à des services spécifiques, la partie jaune, orange et rouge également.

Il s'agit d'une démarche pour accompagner l'élève vers la réussite. Il est aussi question de responsabiliser l'élève à chercher à répondre à son besoin.

10. Information de la Direction

a) Projet de lettre Goéland

Le 26 mars, nous avons reçu l'information concernant un processus d'offre de service de l'école le Goéland. L'école le Goéland ne répond pas au critère d'école à projet particulier. Depuis un certain nombre d'années, elle n'arrive plus à répondre aux critères pour arriver à qualifier les élèves entre septembre et juin (grille matière incomplète).

Le CA a voté en faveur d'un processus de consultation pour le projet 240 :

2 propositions sont faites :

- Refaire un nouveau projet : processus de consultation

2 rencontres effectuées : une à l'école le Goéland et une au Centre Saint-Michel

Une consultation aura lieu pour vérifier les possibilités conjointement avec l'école le Goéland. Une décision sera prise le 25 février prochain au terme de la consultation.

« Lancement de processus officiel de consultation dans le respect des encadrements de notre politique de maintien ou de fermeture d'école et de modification de certains services éducatifs dispensés dans une école, le Conseil d'administration lance un processus formel d'analyse et de consultation publique pour la prochaine année. Ce processus permettra de déterminer de quelle manière l'école Le Goéland peut réorganiser ses services afin de répondre le mieux possible aux besoins de la clientèle et aux objectifs du CSSRS quant à sa mission centrée sur la réussite. Pour Sylvain Racette, directeur général du CSSRS, « l'objectif de ce processus de consultation est de concilier les encadrements du ministère avec une nouvelle organisation des services qui continuera de répondre aux besoins et aux particularités des enjeux de la réussite de ces élèves ». Bien que le travail préliminaire oriente le processus vers le passage de l'école Le Goéland à la FGA, il n'est pas exclu que les prochaines étapes d'analyse et de validation permettent une réorganisation d'offre de services en FGJ. La décision finale de la réorganisation des services de l'école Le Goéland sera soumise pour approbation au Conseil d'administration au printemps 2025 et s'appliquera à compter de l'année scolaire 2025-2026. »

(Extrait du communiqué de presse du CSSRS du 26 mars 2024)

Si l'école le Goéland devient un Centre d'éducation aux adultes, Francis mentionne qu'une bonne solution serait qu'il devienne un pavillon du Centre Saint-Michel. L'éducation des adultes permet plus de flexibilité.

b) Gala des étoiles du 22 mai et Bourse Centre 24 juin

- 3^e édition de ce gala. Chaque département est invité à nommer une personne ou plus dans chacune des catégories.
- Six catégories : persévérance, implication, force tranquille, excellence, esprit d'équipe et attitude gagnante.
- Les personnes nommées peuvent inviter une personne accompagnatrice. La personne enseignante doit produire un court texte qui sera lu le soir du gala sur la scène en compagnie de l'élève.
- Lors de cette soirée il y aura des prix de présences, des tirages et le tirage d'une bourse d'études de 500 \$ à un ou une élève qui s'inscrit à un DEP.

Une affiche avec les photos des différentes personnes en nomination sera produite et affichée dans les différents pavillons du Centre.

Le soir du gala, un goûter sera servi.

c) État des groupes

Année scolaire 2022-2023	Année scolaire 2023-2024
766,26	752,25

La francisation est en augmentation d'ETP.

L'intégration socioprofessionnelle est en baisse d'ETP (moins d'AEP cette année).

d) Budget

Le Centre est en attente d'une validation concernant la mesure 15164 qui concerne la francisation et qui représente 67 % du budget du Centre. La demande qui a été faite est de 500 000 \$. Si le Centre reçoit la somme nous serons en surplus si le Centre ne la reçoit pas nous serons en déficit.

e) Stationnement pour les élèves

Bonne nouvelle, le Maxi permet d'occuper sans frais les espaces de stationnement qui sont situés derrière la bâtisse. Il nous est demandé de faire attention de ne pas bloquer l'accès.

II. Informations du Comité consultatif des adultes

- Lors des journées de la persévérance scolaire, Martin Paquette est venu faire une conférence. [Martin Paquette - Conférence sur l'acceptation de soi \(ppscanada.com\)](http://ppscanada.com)
- Une activité cuisine avec le blé d'or a attiré 22 personnes. À refaire.
- Collaboration avec le service aire ouverte [Aire ouverte - CIUSSS de l'Estrie - CHUS \(santeestrie.qc.ca\)](http://santeestrie.qc.ca)
- Le 14 mai prochain aura lieu la demi-journée de la FP. Quelques programmes du DEP seront présentés.

- Les 14-21 et 28 mai se tiendra sur l'heure du dîner dans l'entrée principale une présentation des différents services ISP ainsi que des différents CFMS offerts.

Dernièrement, il a été constaté que le pain ainsi que les repas congelés s'envolent à une vitesse record. Il faudra réfléchir à une solution pour éviter une surconsommation.

Une activité pizza est prévue à la fin de l'année scolaire.

Il y a eu beaucoup de changement en cours d'année au comité consultatif des élèves. Il serait intéressant d'aller chercher les gens en tout début d'année pour faciliter l'engagement.

Michel propose au début de la prochaine année scolaire d'aller faire des visites en classe avec l'îlot de tri portatif. Les gens pourront alors poser des questions. L'îlot portatif doit être laissé en EVR et/ou en francisation.

12. Informations de la présidence

Pas de message officiel de la part de la présidence.

13. Informations de la Fondation du Centre Saint-Michel

Valérie mentionne que ça roule beaucoup en francisation.

Beaucoup de demandes de lunettes et de consultations en optométrie. Belle collaboration avec Mamzelle lunettes.

Pas d'activité de financement en vue d'ici la fin de l'année scolaire.

14. Affaires nouvelles

Pas d'affaires nouvelles.

15. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Valérie Delisle et appuyé par Chandler Doyon de lever l'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

L'assemblée se termine à 19 h 50